

Madame, Monsieur, Docteur,
Voici votre nouvel AMIF ACTU intégrant comme chaque semestre l'actualisation de nos commentaires sur notre sélection de placements, quelques mises en garde sur des risques d'assurance importants pour lesquels vous devez être vigilants, et bien d'autres sujets. Soyez assuré que nous nous efforçons, chaque jour, d'être à la hauteur de vos attentes. Nos solutions sont ouvertes et accessibles à tous. A ce titre, pour votre fidélité comme pour les recommandations que vous faites ou ferez, nous vous remercions chaleureusement.
Bonne lecture!

Julien ELKOUBI

PLACEMENTS

Rentabilités dont vous avez bénéficié.

LES SCPI

Rentabilité nette servie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SCPI EUROPEENNE	6,30%	6,31%	6,30%	6,45%	6,45%	7,28%	6,25%	6,00%	7,03%	6,88%
SCPI MONDE	/	/	/	/	/	6,58%	7,91%	6,26%	5,66%	5,97%
SCPI CAPITALES EUROPEENNES	/	/	/	/	/	/	/	10,39%	6,12%	6,47%
SCPI HISTORIQUE 1	5,25%	5,22%	4,90%	4,84%	4,73%	4,70%	4,64%	4,42%	4,53%	4,55%
SCPI HISTORIQUE 2	5,37%	5,37%	5,17%	4,83%	4,88%	5,06%	4,97%	4,80%	4,80%	4,79%
SCPI PERF. ENERGETIQUE	5,27%	5,23%	5,01%	4,55%	4,43%	4,51%	4,61%	4,50%	4,59%	4,32%
SCPI ACHAT-RENOVATION-GESTION LOCATIVE	/	/	/	/	/	/	/	6,00%	6,49%	6,33%

Point
semestriel
sur la
sélection de
placements
d'AMIF
Patrimoine

LES HOTELS (opérations débloquées)

Date d'investissement	Nom Hôtel	Date de désinvestissement	Catégorie Hôtel	Montant Investit	Montant Désinvesti	Multiple	TRI brut opération
2014	Hôtel Lyon	2020	4****	2 375KE	5 403KE	2,28x	+14,7%
2014	Hôtel Paris Bercy	2020	3***	4 678KE	6 105KE	1,31x	+5,5%
2014	Hôtel Marne-la-Vallée	2020	3***	1 350KE	2 794KE	2,07x	+11,7%
2015	Hôtel Aix-en-Provence	2020	4****	4 984KE	6 381KE	1,28x	+6,2%
2015	Hôtel Paris 17 ^{ème}	2020	4****	4 968KE	6 611KE	1,33x	+6,6%
2017	Hôtel Lille	2020	Auberge de jeunesse	3 542KE	4 227KE	1,19x	+11,7%
2017	Hôtel Paris 9 ^{ème}	2019	5*****	8 780KE	10 186KE	1,16x	+9,0%

LE FONDS DE TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LIEUX DE VIE

Rentabilité nette	Date début	2021	2022
FONDS DE TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LIEUX DE VIE	janv.21	6,30%	6,08%

Nous vous présentons ici, comme chaque semestre depuis plus de 10 ans, les performances des solutions que nous préconisons.

LES SCPI – Sociétés Civiles de Placement Immobilier

Nous faisons ce rappel très important, déjà évoqué précédemment: les SCPI disposent de « **trois générateurs de performance** » :

- **Les loyers** versés chaque mois (unique reflet du tableau des performances ci-dessus) sont le vecteur de rentabilité le plus évident.
- Au-delà des loyers perçus, **les évolutions de valeur de parts** peuvent ajouter à la rentabilité du placement. Les revalorisations de parts ne sont pas linéaires en pourcentage, ne sont pas obligatoires, et ne respectent pas un rythme imposé : elles sont le résultat des estimations annuelles de chaque actif (immeuble) au sein de la SCPI. Si l'évaluation consolidée de l'ensemble des actifs engendre une évolution de la valeur globale du portefeuille immobilier, alors la valeur de la part est modifiée.
- Enfin, et même si cela n'est pas l'objectif numéro 1 des gérants de SCPI, des cessions d'immeubles peuvent avoir lieu et générer **des plus-values**, alors versées à chaque porteur de parts au regard de sa quotité d'apport au sein de la SCPI.

Focus Valeur de part:

Nous attirons l'attention sur le fait que quelques SCPI du marché (dont la SCPI perf. énergétique) ont réévalué la valeur de leur part à la baisse cet été. Nous estimons que cela n'est pas anormal, de la même manière qu'un actif immobilier « classique » évolue et se doit d'être comptabilisé selon sa valeur du moment.

Faut-il revoir sa stratégie à long terme d'investissement en SCPI face à ce sujet? Nous ne le pensons pas. L'immobilier restant cyclique et finit régulièrement par s'équilibrer entre « valeur/taux/rendement »

Est-ce le signal d'un momentum d'achat de parts de SCPI particulièrement opportun? Nous ne le pensons pas non plus. La stratégie SCPI doit être prise sur le long terme, et s'il est vrai que d'entrer sur ce marché lorsque les prix « se calment » n'est pas inintéressant, il est important de rester concentré sur le fait qu'une bonne gestion immobilière s'encre sur des fondamentaux: un prix d'achat cohérent par rapport au marché, des locataires solides, des baux longs et rentables. Ce sont aussi ces points qui sont au cœur de notre travail de vigilance.

> SCPI HISTORIQUE 1 :

Les loyers du premier semestre confirment la fourchette de dividende annuel annoncée au trimestre précédent, qui augmente afin de viser désormais un taux de distribution brut de 5% pour 2023.

> SCPI HISTORIQUE 2:

La SCPI compte désormais 270 actifs immobiliers et plus de 1 000 unités locatives. La SCPI a recours à la diversification géographique avec près de 25 % du patrimoine situé en Europe dans des grandes capitales (Amsterdam, Dublin, Londres, Bruxelles, Madrid, Milan). A la date d'écriture de cet article (fin août 2023), le taux de distribution prévisionnel 2023 brut de fiscalité sera compris entre 4,67 % et 5,05 %.

> SCPI PERFORMANCE ENERGETIQUE:

Face à la hausse des taux d'emprunt, la SCPI a utilisé sa trésorerie (la collecte – aucune acquisition sur le 1er trimestre 2023) pour diminuer son ratio d'endettement à 25,7% (le taux maximal autorisé étant de 40%). La valeur de reconstitution a baissé de 4% en 2 ans, alors que le prix de part n'avait pas bougé depuis 2019. Nous analysons cela comme une surcote du prix de part payé actuellement, **qui vient sur septembre 2023 de s'ajuster par une baisse réglementaire de valeur de part: -16%**. Les indicateurs locatifs restent cependant cohérents avec l'objectif annuel de distribution: taux de distribution prévisionnel de 4% à 4,40% pour 2023.

> SCPI EUROPEENNE - SCPI MONDE - SCPI CAPITALES EUROPEENNES : 4 points essentiels.

- 1 - Des SCPI très diversifiées
- 2 - Des rendements élevés
- 3 - Une maîtrise de la collecte pour ne pas être contraint d'acheter trop cher des immeubles sous la pression d'une collecte d'épargne
- 4 - Des SCPI peu endettées

Grâce à leur collecte maîtrisée, ces SCPI sont en capacité d'investir sans faire appel aux banques. Au 30 juin 2023, leur niveau d'endettement s'établit respectivement à 10,66 %, 11,47 % et 0 % . A une époque où les taux d'intérêt montent, ce faible niveau de dette est un atout; ce qui leur permet d'acheter les immeubles sans condition de financement, donc négociés au mieux.

> SCPI ACHAT-RENOVATION-GESTION LOCATIVE :

Nous mettons cette SCPI en « pause » de souscription, le temps d'analyser l'impact du coût grimpant des travaux au sein de leur stratégie.

Les SCPI dans l'assurance-vie ?

Voici un exemple de ce qui est possible.

Nous disposons d'un contrat d'assurance vie et d'un contrat de capitalisation (le contrat de capitalisation étant proche de l'assurance-vie, mais peut être souscrit par une personne morale – SELARL, SPFPL, etc) au sein desquels nous pouvons sélectionner jusqu'à 55% les SCPI Européenne, Monde et Capitales Européennes. Ce contrat est sans frais d'entrée sur la partie SCPI, sans frais de gestion ni frais d'arbitrage, et bénéficie de la meilleure fiscalité en terme de SCPI Etrangère dans l'assurance vie (pas de double imposition sur les actifs étrangers, ce qui n'est pas toujours le cas chez les assureurs). Une solution de diversification pour gérer la trésorerie de votre activité professionnelle par exemple, ou pour réaliser un placement assurance-vie avec clause bénéficiaire sans fiscalité.

> 0 frais de gestion

> 0 frais d'arbitrage



Un fonds Euro est intégré à ce contrat: objectif de rentabilité annuelle nette : 3,50 %.

Fonds de transformation de bureaux en lieux de vie

Le Fonds, désormais unique, poursuit ses investissements permettant de diversifier davantage l'ensemble. Les foncières historiques (numéros 3, 4, 5) sont fusionnées au Fonds, et la foncière 2 en cours de sortie.

La performance 2022 ressort à +6,08 %.

Nous **soulignons toutefois notre déception** sur la performance actuelle des foncières 2 (en cours de sortie), 3 et 4 (la demande de sortie peut être initiée pour les foncières 3 et 4) et **mettons en « surveillance interne »** les performances du Fonds. Notre ambition étant aussi de savoir conseiller la « vente » d'un placement lorsque celui-ci ne répond plus au cahier des charges initial.

Les + à retenir :

+ Un objectif de rendement annuel toujours à 6% net de frais de gestion.

+ Le Fonds devient « perpétuel » et non limité dans le temps: deux possibilités de retrait par an sont présentes et la sortie à l'année 6 ne devient plus obligatoire (les investisseurs des ex-foncières fusionnées gardent leur faculté de sortie à N+6 s'ils le souhaitent – voir plus haut)

+ Une mutualisation plus forte jour après jour. Mutualisation également par les phases de chaque projet à chaque instant (certains immeubles en phase d'achat, lorsque d'autres sont en travaux et d'autres encore en revente), par les tailles d'opération, etc.

+ Intégrable dans les PEA ou les PEA PME (ouverts via notre intermédiaire ou dans tout établissement financier). Plafond de versements sur un PEA et un PEA PME : 225 K€. Pas d'impôts sur le revenu (hors CSG CRDS) passés 5 ans de détention.



➤ **Club Deal** : Un hôtel (ou deux) pour une opération. L'espérance de rentabilité annuelle est présentée dès l'investissement, autour de +6 % à +8 % (autrement, l'établissement n'est pas validé).

Il a été financé dernièrement, avec votre concours, l'achat des hôtels suivants :

- . L'Holiday Inn Clichy – Tribunal de Paris
- . L'Hôtel Courtyard by Marriott – Colombes (92)
- . Hôtel Mercure – Paris Alesia
- . Hôtel Ibis Style – Paris Gare de l'Est
- . Grand Hôtel Chicago - Monceau – St Lazare
- . L'Hôtel Tribe by Accor – Suresnes (92)
- . Hôtel Tilsitt – Paris 17^e
- . Hôtel Bassano – Paris 16^e

Le prochain Club Deal, ouvert à la souscription à ce jour, investira sur deux actifs premium situés à **Marseille et Lille**.

➤ **Fonds de transformation d'hôtels obsolètes en lieux de vie**: Notre partenaire, numéro 1 européen sur le sujet du capital investissement hôtelier, se voit proposer chaque semaine la reprise de murs d'hôtels. Certains établissements entrent dans leurs cibles et sont donc intégrés dans les fonds Hôtelier, d'autres ne le sont pas pour diverses raisons (ratios de rentabilité, prix demandés, etc), et d'autres encore sont exclus pour des raisons de surface d'établissement. **Les établissements en centre-ville, de « trop petites surfaces » et « obsolètes », avec des ratios de rentabilité hôteliers « trop bas » pour être intégrés dans les fonds classiques de « gestion d'hôtellerie », sont ici la cible.** Ces actifs n'atteignent pas le seuil de rentabilité attendu et leurs propriétaires manquent souvent de trésorerie pour lancer les travaux nécessaires (ou de place pour créer les espaces désormais attendus dans l'hôtellerie : bars, salle de co-working, etc) et privilégient donc la vente. Ce sont ces derniers qui seront ici acquis, puis transformés via une société de travaux, en appartements et lieux de vie, et vendus avec pour objectif de générer la rentabilité attendue.

Notons que ces établissements étaient souvent historiquement des immeubles d'habitation, ce qui rend la phase travaux d'autant plus aisée. Enfin, l'exploitation hôtelière qui y résidait donne des atouts à la transformation en habitation : existence de plans d'évacuation, d'accès PMR, d'ascenseurs, etc.

L'objectif de rendement est ici également de **+6 % à +8 %**.

➤ **Fonds diversifié**: Nous validons ce fonds qui investira sur des actifs divers (promotion, marchand de biens, etc), sur une durée fixe de 6 ans, et permettra dès un investissement de 5 000 € de bénéficier de plus de 200 projets immobiliers financés. Le rendement attendu est fixé entre 6% et 8%.



Je suis à la recherche de ...

... revenus distribués

Je choisis les SCPI et ...

- Je diversifie ma trésorerie
- Je bénéficie de compléments de revenus mensuels/trimestriels
- J'accède au marché de l'immobilier professionnel
- J'investi potentiellement dans le monde entier
- Etc.

... solutions pour capitaliser le rendement

Je choisis les Foncières et...

- Je diversifie ma trésorerie
- Je mets de l'immobilier dans mon PEA ou mon PEA-PME
- Je suis exonéré d'imposition sur le revenu et d'IFI sur mon placement
- J'accède au marché de l'immobilier professionnel
- J'investis à Paris et la première couronne
- Etc.

Je choisis les Fonds Hôteliers et ...

- Je diversifie ma trésorerie
- Je suis exonéré d'imposition sur le revenu et d'IFI sur mon placement
- J'accède au marché de l'immobilier professionnel
- J'investis dans les grandes capitales Européennes, a des adresses prestigieuses
- Etc.

souscrire à ces solutions ?

Comment

SCPI

- Dans votre patrimoine personnel
 - Via votre compte professionnel (libéral, SEL, SELARL, SPFPL, etc.)
 - Via un emprunt (pas d'apport nécessaire, contactez AMIF)
 - Au sein de nos contrats d'assurance-vie, de capitalisation, ou Madelin-PER (transfert sans frais vers notre contrat Madelin-PER)
 - En acquérant uniquement la nue-propriété: pas de loyers imposables et décote à l'achat, pas d'IFI, etc.
- Distribution de revenus

Foncière de transformation de bureaux en logements

- Dans votre patrimoine personnel
- Via un PEA ou PEA-PME, que vous détenez déjà dans votre banque ou que vous pouvez ouvrir via l'AMIF
- Via votre compte professionnel ou la SEL/SELARL/SPFPL/SARL pour optimiser la gestion de trésorerie.

I ❤️ MY PEA ou PEA PME

Je loge mes parts dans un PEA ou PEA PME et je profite de l'exonération d'impôt sur la plus value!

Fonds Hôtelier

- Dans votre patrimoine personnel
- Via une société (Société Civile, SARL, SELARL, SPFPL, etc) pour optimiser la gestion de votre trésorerie et la fiscalité de l'impôt sur les sociétés.

+++ Exonéré d'impôt sur le revenu, exonéré de Flat Tax, non assujéti à l'IFI

GESTION DE VOS SINISTRES

Interview de Emilie PAPE sur le rôle de AMIF Assurances.

Extraits d'échanges de 2019, actualisés en 2023.

Votre Cabinet AMIF est à vos côtés pour gérer le suivi de vos sinistres auto-moto - habitation - local professionnel – et également les cas portant atteinte à votre responsabilité civile professionnelle.

« Je suis le premier interlocuteur, mon rôle est tout d'abord de rassurer le client »

« Nous veillons à ce que la compagnie verse de suite 75% du montant « sur devis » »

« Nous pouvons mandater des entreprises partenaires ou des experts partout en France »

Pouvez-vous définir votre rôle auprès des assuré(e)s, en cas de sinistre ?

E.P. Je suis le premier interlocuteur, mon rôle est tout d'abord de rassurer le client sur la marche à suivre concernant son sinistre et l'informer des différentes étapes à venir. Fournir un plan d'action clair à nos assurés permet de rassurer et rationaliser le sujet.

Je surveille ensuite l'évolution du dossier, effectue les relances si nécessaires vers les compagnies d'assurances, les experts, etc, et transmets à chaque étape les informations à la compagnie. Enfin, je reste présente pour nos assuré(e)s jusqu'au règlement des indemnités. Ce rôle est de plus en plus important tant la réglementation est enrichie jour après jour dans le domaine, et donc tout autant complexe.

Quel doit être le premier réflexe des assuré(e)s lors de la survenance d'un sinistre ?

E.P. Tout d'abord, si urgence corporelle ou matérielle il y a, je recommande de toujours avoir sur soi le numéro de l'Assistance, en cas d'urgence c'est LE numéro à appeler en premier. Ce numéro est indiqué sur chaque contrat. Bien entendu, nous contacter au cabinet AMIF est également une priorité.

Pour les sinistres qui touchent à la responsabilité civile médicale, la première chose à faire est de nous contacter directement.

Nous établirons alors ensemble un premier état de la situation.

Nous sommes disponibles sur des numéros directs, et des emails directs. Sur ce sujet plus précisément, nous nous rendant compte après plus de trois décennies d'expertise que, bien souvent, une information claire et un suivi pédagogique permet d'apaiser les parties.

Les assuré(e)s de AMIF sont physiquement partout en France, est ce facile de suivre leur dossier à distance ?

E.P. Aucun problème sur ce point, nous pouvons mandater des entreprises partenaires ou des experts partout en France.

Et le règlement du sinistre : comment cela se passe-t-il ?

E.P. Il y a plusieurs étapes à respecter avant le règlement :

- Vérifier que le sinistre est garanti
- Chiffrer les dommages et valider leurs prises en charge
- Contacter un expert si besoin.
- Attendre le rapport d'expertise ou la validation du devis.

Nous veillons à ce que la compagnie verse de suite 75% du montant « sur devis » puis le solde à réception de la facture acquittée.

Notre rôle est de veiller au bon déroulement de toutes ces opérations.



Une palette de garanties pour répondre à vos besoins.



0 délai de carence
0 questionnaire médical
Pas de limite d'âge à l'adhésion
Prestations réglées en 48 heures
Déductible Loi Madelin



Rappel: nous pouvons également couvrir vos frais de santé à l'étranger, lors de missions humanitaires ou pour vos enfants étudiants par exemple.

 **Contactez le cabinet AMIF**
Nous vous présenterons nos devis personnalisés

Nous nous occupons de tout, notre équipe pilotera si besoin la bascule de votre contrat actuel vers le contrat AMIF le moment venu.

Savez-vous que l'AMIF vous assure également dans votre vie personnelle?

ASSURANCE DE VOTRE HABITATION



Des « petits sinistres » de la vie courante, à la couverture incendie, dégâts des eaux, tempêtes ou à la garantie contre les vols, vous devez être bien couverts.

Demandez un devis et profitez de nos solutions:

- Le remboursement **en valeur à neuf du matériel informatique y compris en cas de vol** ;
- L'indemnisation des **appareils son et image, informatique et électroménager de moins de 5 ans en valeur à neuf** ;
- L'indemnisation du contenu de votre habitation **en valeur à neuf sans limite d'âge** ;
- Les dommages aux **appareils électriques et perte de denrées en congélateur** ;
- Les **dommages électriques** ;
- Etc.

Et pour votre résidence secondaire :

- La garantie des **objets déplacés d'une résidence à l'autre** ;
- Le **service de dépannage d'urgence à domicile** ;
- Le **contrôle visuel de votre habitation en cas d'évènement climatique** ;
- Etc.

Et pour vos biens mis en location :

- La possibilité d'assurer **le contenu de l'habitation en cas de location meublée** ;
- Une **assistance sur mesure** permettant la mise en relation avec des professionnels pour l'organisation des diagnostics obligatoires par exemple ;
- La **prise en charge d'un aller/retour sur les lieux en cas de sinistre** ;
- Etc.

ASSURANCE DE VOS VEHICULES



Assurez vos véhicules à des tarifs compétitifs, et bénéficiez de la disponibilité du cabinet AMIF. Cela vous permet de profiter du reste.

Le rapport des Français à leur véhicule a pris aujourd'hui des formes extrêmement diverses. Si la voiture est de moins en moins vecteur d'image sociale, elle reste pour beaucoup **un élément essentiel de la vie quotidienne et un outil indispensable à la mobilité**. Le mode d'utilisation du véhicule connaît de multiples variations en fonction de l'âge du conducteur, de sa profession, de la composition de sa famille, de son lieu d'habitat...

Les assurances auto/moto ne sont pas toujours adaptées à ces mutations et les contrats restent, dans l'ensemble, rarement adaptés à la réalité de la vie des assurés. En dehors des garanties de remboursement standard, il est nécessaire d'avoir quelques attentions particulières.

C'est ce que nous pensons être en mesure de proposer au sein des contrats validés par l'AMIF

Demandez un devis et profitez de nos solutions:

- **Tiers, Tiers + incendie/vol, Tous risques**
- **Formule jeune conducteur: jusque 35% d'économie**
- **Formule -8000Km/an: jusque 40% d'économie**
- **Formule couple: jusque 40 % d'économie**
- **Formule véhicule familial: jusque 40% d'économie**
- **Formule Motard+Automobiliste: jusque 25% d'économie**
- **Formule automatique Bonus 50 depuis 6 ans: jusque 35% d'économie**
- **Option Ma sécurité**
- **Option Mobilité**
- Etc.

REDUISEZ VOTRE IMPOT SUR LE REVENU: Loi GIRARDIN INDUSTRIELLE

La loi GIRARDIN est un dispositif d'investissement permettant d'obtenir **une forte réduction d'impôts sur le revenu** en subventionnant des biens industriels classiques (BTP essentiellement nous concernant), correspondant à une réalité économique, destinés à être loués à des sociétés participant au développement de l'Outremer.

A titre d'exemple chiffré, vous souscrivez un nombre de parts d'un dossier Girardin Industrielle pour un montant de 100, et selon le dossier et la période de l'année à laquelle vous réalisez l'opération, vous aurez l'année suivante une réduction d'impôt de 110, 112, 114. Vous réalisez donc un « gain net » égal à la différence entre votre apport et la réduction.

Les dossiers Girardin Industrielle sont le fruit de la rencontre entre l'offre de matériels sur place et les besoins des exploitants locaux (ex : un gérant de société du BTP qui a besoin d'une nouvelle pelle hydraulique pour un chantier, etc.). Ces derniers ayant des besoins divers à chaque instant, et les offres de matériels étant également variables, la constitution d'un dossier Girardin Industrielle n'est jamais la même.

Les rentabilités pour l'investisseur varient en fonction de plusieurs paramètres dont :

- > La période de l'année à laquelle l'opération est réalisée
- > La qualité de signature des exploitants.



Nos dossiers bénéficient des meilleures sécurités du marché :

La présence géographique permanente du monteur du dossier en Outremer.

Un degré de mutualisation élevé pour chaque investissement.

Une sélection rigoureuse d'entreprises éligibles et de matériels standards à fort potentiel locatif

Une clause de limitation de recours sur tous les dossiers qui vous protège contre les défauts de paiement des locataires des matériels.

Un Contrat d'assurance exclusif :

- Une assurance Responsabilité Civile Chapeau qui protège les investisseurs contre un défaut d'assurance d'un exploitant en cas d'accident ou de sinistre
- Une assurance Exclusive pertes fiscales indirectes qui couvre les investisseurs contre les pertes fiscales qui seraient liées à un acte ne suivant pas l'esprit de la loi Girardin et réalisé, le cas échéant, par un intermédiaire ou un locataire.

Nous disposons de dossiers Girardin Industrielle toute l'année, permettant de réduire jusqu'à 41 000 € d'impôts sur le revenu.

Nous vous invitons à nous contacter pour que nous puissions vous fournir toutes les informations sur les dossiers que nous préconisons actuellement et pour étudier avec vous le plafond des niches fiscales.

ECONOMISEZ SUR L'ASSURANCE DE VOS EMPRUNTS

L'assurance de l'emprunt est un point à ne pas négliger et nous disposons de contrats des plus compétitifs qui vous apporteront une économie importante*.

Au-delà du tarif, les garanties sont à regarder de près et il est bon de comprendre qu'elles ne sont pas similaires d'une compagnie à une autre (le sujet est le même que sur la prévoyance).

*92% de nos projets disposent de garanties supérieures aux projets du marché pour une cotisation inférieure.

Ces assurances peuvent être modifiées en cours de remboursement de votre emprunt, n'hésitez pas à comparer le coût et les garanties!



UN VEHICULE DE COLLECTION ?

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs véhicules de collection que vous utilisez pour vos loisirs et en complément d'un véhicule principal?

- > Carte grises « collection » ou normales acceptées
- > Pas de limitation kilométrique ni géographique
- > Prêt du véhicule, pas de conducteur désigné
- > Essais libres sur circuit
- > Formule flotte dès le 2eme véhicule
- > ...

Sollicitez nous pour établir vos projets d'assurances.





Responsabilité Civile Professionnelle



Complémentaire santé Loi Madelin



Assurance du cabinet – Perte d'exploitation



Investir dans l'immobilier



Prévoyance Loi Madelin



Garantie des Accidents de la vie – Obsèques - Dépendance



Assurance habitation Propriétaire non occupant Garantie de loyers



Réduction d'impôts



Bris de machine



Épargne Retraite Loi Madelin-PER



Protection juridique



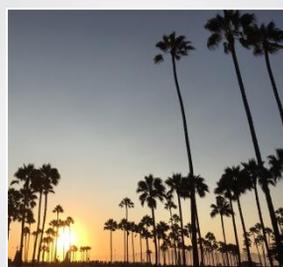
Assurance de vos emprunts



SCPI Foncières immobilières



Assurance Auto- Moto



Assurance Voyage Tourisme - humanitaire



Et plus encore sur assurances-amif.fr



QUI PEUT PRÉTENDRE VOUS CONNAÎTRE AUSSI BIEN QUE VOS PAIRS ?

Chacune des orientations du Cabinet AMIF - sélection de produits, de partenaires, validation des tarifications - est obligatoirement soumise à l'approbation de notre Comité Stratégique composé exclusivement de professionnels de santé.



Depuis 1988, je confie toutes mes assurances personnelles et professionnelles à l'AMIF, et vous?



AMIF / 82, rue de Marseille 33000 Bordeaux

Téléphone: 01 39 84 41 80

Email: contact@assurances-amif.fr



AMIF Assurances Médicales - Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 349 878 876 - Immatriculée à l'ORIAS (registre unique des intermédiaires d'assurance) sous le N° 07003835
AMIF Patrimoine - Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 800 355 018 - Immatriculée à l'ORIAS sous le N° 14003287.

Sites internet: www.assurances-amif.fr